

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE  
MINISTÈRE CHARGÉ DES TRANSPORTS

Direction interdépartementale des routes  
Nord-Ouest

Le 22/03/2019

Pôle communication et relations avec les usagers

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Depuis quelques jours, des travaux de dépose des dispositifs d'éclairage public éteints depuis 2015 sont engagés sur le boulevard périphérique Sud de Caen (RN814).

### Les enjeux

---

Les enjeux en termes de sécurité routière, de coût et de développement durable ont conduit les acteurs publics en 2014 à s'interroger sur la pertinence du maintien de l'éclairage public sur le boulevard périphérique (BP) de Caen.

En effet :

- aucune étude n'avait permis de conclure que l'éclairage public apporte une amélioration de la sécurité routière sur les voies rapides urbaines. C'est encore le cas aujourd'hui. Au contraire, une étude de 2013 de la DIR (Direction Interdépartementale des Routes) Ile-de-France sur son réseau montrait une très forte baisse des accidents corporels liée à la suppression de l'éclairage (de -41 % à -70%) ;
- l'analyse des accidents sur le BP de Caen avant l'extinction de 2015 montrait davantage d'accidents de nuit en zone éclairée qu'en zone non éclairée ;
- l'éclairage du BP de Caen consommait annuellement 1 400 MWh, soit l'équivalent de la consommation électrique moyenne de 250 familles, y compris le chauffage. Le coût annuel en énergie et en entretien était de 250 000 € avant l'extinction de 2015, supporté par les contribuables ;
- des études récentes ont confirmé l'impact négatif de la pollution lumineuse sur la biodiversité, en particulier sur les insectes pollinisateurs.

## **La phase d'expérimentation**

---

Fin 2014, l'État (DIR Nord-Ouest) et la Communauté Urbaine Caen-la-mer ont décidé d'expérimenter une extinction de l'éclairage du BP de Caen, hormis dans certains secteurs particuliers tel le viaduc de Calix ou la porte d'Espagne, où les installations ont été renouvelées avec des luminaires à leds plus performants et économes.

Un décroisement des réseaux électriques a été réalisé pour permettre de dissocier l'éclairage du BP proprement dit de l'éclairage des voies urbaines, dont les installations ont été remises aux collectivités concernées en parallèle.

Cette expérimentation, prévue pour une durée de 4 ans, a fait l'objet d'un suivi de l'accidentologie par le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) dont les résultats ont confirmé l'absence de dégradation, voire une légère amélioration, en matière d'accidents de nuit par rapport à la période précédant l'extinction. Durant cette période, le marquage au sol a été renouvelé et quelques adaptations ont été apportées à la signalisation verticale suite à des visites de nuit.

Fin 2018, la consommation électrique a diminué de 71% par rapport à 2014 et une économie de plus de 300 000 € a déjà été réalisée.

## **Suites de l'expérimentation**

---

Au regard de ces résultats, l'État (DIRNO) a programmé début 2019, en concertation avec la Communauté urbaine Caen la mer et avec l'appui technique du SDEC (Syndicat Départemental d'Energies du Calvados) et de ses prestataires, la dépose des installations éteintes sur le boulevard périphérique Sud. Les candélabres du BP Nord avaient été déposés dès 2016, par anticipation des travaux de sécurisation et d'aménagement en cours.

La réalisation des travaux nécessite de neutraliser une voie ; bien qu'ils soient prévus hors heures de pointe, des ralentissements sont sans doute à prévoir sur le boulevard périphérique.

Pour votre sécurité et celle des agents travaillant sur le chantier, la plus grande prudence est recommandée.

Soucieuse de garantir à chacun un réseau routier toujours plus sûr et plus performant, la DIR Nord-Ouest remercie les usagers de leur compréhension.

**- Contact presse -**  
**Pôle communication et relations avec les usagers**  
**tél. : 02 76 00 03 40**  
**[www.enroute.nord-ouest.developpement-durable.gouv.fr](http://www.enroute.nord-ouest.developpement-durable.gouv.fr)**

